



Bruxelles-Europe ***Diversité linguistique***

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

PROJET

DLF Bruxelles-Europe
1313 E Chaussée de Waterloo,
1180 Bruxelles. ☎ 02 375 72 37

Monsieur Gerhard Stahl
Secrétaire général
Comité des Régions de l'Union européenne
101, rue Belliard, B-1040 Bruxelles

Bruxelles, le 30 janvier 2006

Monsieur le Secrétaire général,

Par votre lettre du 9 septembre 2005, le Comité des régions s'était engagé - selon vos propres termes - « à supprimer le logo géant en anglais sur la façade du Comité des régions et mettre en place à l'entrée principale de l'immeuble une version d'un format plus réduit de ce logo dans les deux langues officielles de la Région de Bruxelles - Capitale, à savoir le français et le néerlandais. »

Nous vous en avons remercié par notre lettre du 14 septembre, heureux de constater que nos préoccupations en matière de diversité linguistique dans les institutions et organes de l'Union se rejoignent, et nous avons pris connaissance avec satisfaction des modifications annoncées.

Aujourd'hui, force est de constater qu'après les journées portes ouvertes du mois septembre, le même logo géant en anglais est reparu sur la façade : rien n'a été entrepris pour le remplacer ou le modifier hormis un second affichage désormais bilingue sur une plaque à l'entrée du bâtiment.

La plaque ne corrige pas l'effet désastreux - en terme d'image - de votre l'affichage géant unilingue anglais. Cet affichage brouille l'image d'une Europe qui se veut multilingue. Il est aussi le seul affichage unilingue parmi ceux des bâtiments des institutions européennes du quartier, tous bilingues ou multilingues, notamment celui du Parlement européen de la rue Belliard.

Nous ne cachons pas notre frustration d'assister, dans ce cas comme dans d'autres, à une dérive accélérée vers le tout - anglais comme unique langue d'affichage et de communication vers l'extérieur utilisée par les institutions et organes de l'UE au mépris de leurs engagements. A la longue la société civile ne pourra qu'en ressentir un sentiment d'énorme gâchis, gaspillage, et trahison de l'idéal européen et des textes, dont il demandera compte à tous les responsables.

Nous attendons donc toujours une initiative de votre pour mettre en œuvre votre engagement. L'élection du nouveau président du Comité des régions lors de la session plénière du 15 février prochain ne pourrait-elle pas en être l'occasion ?

Dans cette attente, nous nous réservons la liberté de donner à cette affaire la diffusion que nous jugerons appropriée.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre haute considération.

Claire GOYER

Roger VANCAMPENHOUT

Copie : Cabinet de Monsieur Jan Figel, Commissaire chargé du multilinguisme.
M. Jacques Delmoly, Chef de division pour le multilinguisme.